

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 4165 - MERCREDI 12 JANVIER 2022



La commissaire supérieure adjointe, Carine Lokeso/DR

AFFAIRE ROSSY MUKENDI

La prison à perpétuité pour Carine Lokeso

La Cour militaire de Kinshasa-Matete a condamné à perpétuité, le 10 janvier, la commissaire supérieure adjointe, Carine Lokeso, reconnue coupable de violation des consignes et de meurtre de l'activiste pro-démocratie, Rossy Mukendi, et décidé de sa radiation définitive des rangs de la police nationale congolaise. Un des policiers commis à sa garde a écopé de dix ans de prison ferme.

L'accusé, lui, continue de plaider non coupable, arguant que c'est un autre policier en cavale qui avait ouvert le feu sur Rossy Mukendi alors que ce dernier participait à une marche du CLC à Kinshasa contre un présumé troisième mandat de l'ex-président Joseph Kabila.

Page 2

DISPARITION

Un vibrant hommage rendu à Mgr Tharcisse Tshibangu Tshishiku



Exposition de la dépouille de Mgr Tharcisse Tshibangu au Palais du peuple

Le Président Félix-Antoine Tshisekedi, a assisté, ce mardi 11 janvier 2022, au Palais du Peuple, à la cérémonie officielle de décoration, à titre posthume, par le chancelier des ordres nationaux, de feu Mgr Tshibangu Tshishiku Tharcisse, décédé à Kinshasa, le 29 décembre 2021 des suites d'une longue maladie.

L'illustre disparu a été élevé au titre de Grand cordon dans l'ordre national des Héros nationaux Kabila-Lumumba. Décédé à l'âge de quatre-vingt-huit ans, ce prince de l'église sera inhumé dans l'intimité familiale ce 12 janvier 2022.

Page 4

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Plusieurs réalisations d'envergure en 2021



Le ministre de l'Aménagement du territoire en homme de terrain

Dès son avènement à la tête du ministère de l'Aménagement du territoire, Me Guy Loando a su insuffler un nouveau vent à ce secteur qui ne demandait qu'à être redynamisé. Il a d'abord tenu à avoir une vision globale focalisée sur les priorités de son secteur avant de mener toute action.

D'où le sens de l'atelier sur l'état des lieux de l'aménagement du territoire en RDC qu'il a organisé, du 6 au 8 mai 2021 au terme duquel une feuille de route 2021-2023 a été élaborée. Plusieurs actions ont été réalisées en 2021 conformément aux priorités contenues dans ce document.

Page 4

LINAFOOT/LIGUE 1

Bazano bat Blessing, Rangers domine Kuya, Don Bosco défait Simba

La 27^e édition du Championnat de la Ligue nationale de football se poursuit allégrement. Le week-end dernier a été marqué par les victoires de Bazano, Rangers et Don Bosco. Bazano a enregistré sa deuxième victoire en quatre sorties, le 9 janvier, face à Blessing de Kolwezi battu par deux buts à zéro. La veille, 8 janvier, l'AC Kuya Sports s'est incliné au stade des martyrs de Kinshasa, face à l'AC Rangers par un but à deux. Le même jour à Lubumbashi, le CS Don Bosco a dominé AS Simba de Likasi par deux buts à zéro.

Page 5



Vue du match entre Rangers et Kuya au stade des Martyrs de Kinshasa

ÉDITORIAL

Fossé

L'une des conséquences les plus graves mais pas encore reconnue de la pandémie provoquée par la covid-19 est bien le creusement du fossé qui sépare les nations riches de l'hémisphère nord des nations pauvres de l'hémisphère sud. Alors, en effet, qu'au début de ce nouveau millénaire le niveau de vie des peuples des deux hémisphères semblait devoir enfin se rapprocher grâce à l'émergence économique des pays du grand Sud, c'est bien le contraire qui se produit aujourd'hui comme le démontre de façon accablante la montée de la misère en Afrique, en Amérique latine, en Asie.

Aggravé par le fait que les vaccins permettant de lutter contre l'expansion du coronavirus et de ses variants ne parviennent que lentement et faiblement dans ces parties du monde alors qu'ils sont généralisés dans la partie nord du globe terrestre, ce fossé provoquera inévitablement et à brève échéance des crises sociales de grande ampleur. Outre le fait que celles-ci se traduiront de façon tragique par la perte de centaines de millions de vies humaines, elles provoqueront simultanément des migrations de grande ampleur sur les cinq continents.

Ces migrations, les peuples des pays riches, dont les dirigeants refusent toujours de regarder la vérité en face, les paieront au prix fort comme le montrent les problèmes auxquels se trouve confrontée la vieille Europe dont les frontières sont prises d'assaut par des centaines de milliers, voire même des millions de femmes et d'hommes jeunes venus du Proche-Orient ou de l'Afrique en quête de travail, d'aide sociale, de médicaments, d'hébergement, de protection. Un mouvement humain qui prend de jour en jour une ampleur telle que les barrières élevées par les Etats pour le stopper ou le réduire s'avèreront très vite incapables de le contenir.

Dans ce contexte humanitaire pour le moins inquiétant, la seule réponse que la communauté mondiale puisse apporter à la crise de grande ampleur qui se dessine et qui sera à coup sûr ingérable est d'aider les pays émergents à résoudre les problèmes de toute nature auxquels ils se trouvent confrontés. Autrement dit de mettre en œuvre une sorte de Plan Marshall planétaire qui permettra aux pays pauvres de se développer plus vite qu'ils ne le font et qui dissuadera leurs populations de migrer pour vivre mieux.

Jamais, en vérité, la coopération entre les nations du nord et du sud n'a été aussi nécessaire, aussi impérative.

Le Courrier de Kinshasa

AFFAIRE ROSSY MUKENDI

Prison à perpétuité pour Carine Lokeso

La commissaire supérieure adjointe est également radiée de la police nationale congolaise.



La commissaire supérieure adjointe, Carine Lokeso DR

La justice congolaise a reconnu la commissaire supérieure adjointe Carine Lokeso, coupable de violation des consignes et de meurtre de Rossy Mukendi. Dans son audience du 10 janvier 2022, la cour militaire de Kinshasa-Matete l'a condamnée à perpétuité. Cette instance a également décidé de sa radiation définitive des rangs de la Police nationale congolaise.

Un des policiers commis à sa garde a, lui, écopé de dix ans de prison ferme.

Les deux condamnés doivent également payer ensemble (solidairement), 125 mille dollars de dommages et intérêts.

La commissaire supérieure adjointe, Carine Lokeso, est condamnée pour meurtre par

violation des consignes. Alors que la police affirme avoir interdit, ce jour-là, le port des armes léthales à ses troupes déployées pour encadrer les manifestations, le garde du corps de la commissaire supérieure adjointe s'est retrouvé avec une arme à feu et des munitions léthales. Or, la cour militaire de Kinshasa-Matete se dit convaincue que c'est ce garde du corps de Carine Lokeso condamné qui est l'auteur du tir qui a ôté la vie à Rossy Mukendi.

L'accusé, lui, a continué de plaider non coupable, arguant que c'est un autre policier en cavale qui avait ouvert le feu et, dont les tirs ont causé la mort de cet activiste.

Il est rappelé que l'activiste Rossy Mukendi avait été tué,

lors d'une manifestation du Comité laïc de coordination en 2018, à la paroisse catholique Saint-Benoit, à Lemba. Il a été fauché par une balle tirée par l'un des gardes du corps de la commissaire supérieure adjointe, Carine Lokeso.

Rossy Mukendi et les autres manifestants de l'opposition contre le régime de Joseph Kabila manifestaient pour exiger le départ de ce dernier, ainsi que l'organisation des élections dans le délai prévu.

Il est rappelé que ce verdict est une première dans l'histoire de la République démocratique du Congo. C'est pour la première fois que la justice condamne des forces de l'ordre pour des faits commis sous l'ère Kabila.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ingamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordnatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

JUSTICE

La plainte de la ferme Espoir contre Justicia Asbl rejetée

Le procès opposant la ferme Espoir à l'ONG Justicia Asbl s'est ouvert le 10 janvier au tribunal de paix de Lubumbashi, province du Haut-Katanga. D'emblée, lors de l'instruction du dossier, le tribunal a rejeté la plainte de la ferme Espoir, se déclarant « non saisi ».

L'instance judiciaire a motivé sa réaction sur les irrégularités qui ont émaillé la plainte de la ferme Espoir, appartenant à l'ancien président de la République, Joseph Kabila, contre l'organisation de défense des droits de l'homme et environnementaux.

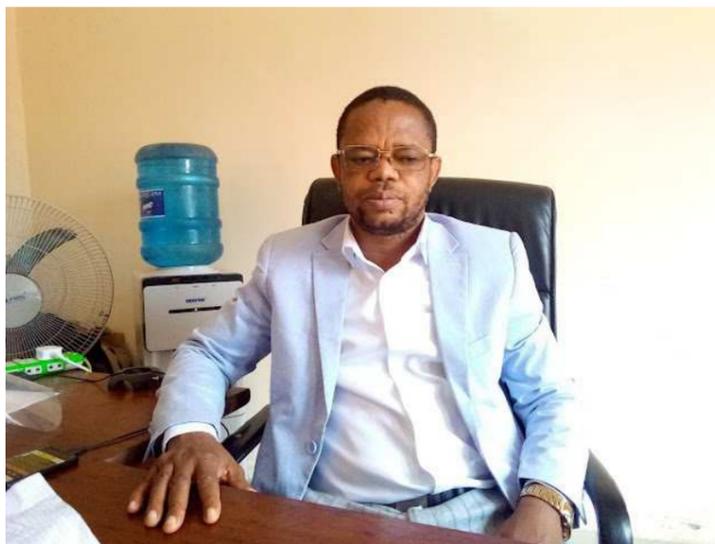
Après cette victoire, le coordonnateur de Justicia Asbl, Me Timothée Mbuya, s'est dit serein et confiant en la justice congolaise. Il a, par ailleurs, fait savoir que la ferme de Joseph Kabila avait encore la possibilité de relancer la procédure. « *Donc, nous croyons qu'ils vont relancer la procédure et prochainement, le tribunal sera saisi et nous viendrons donner les détails autour du travail que nous avons fait* », a-t-il poursuivi.

Il se dit cependant prêt à faire la prison si le tribunal pense que le travail de protection de l'environnement réalisé est personnel et non communautaire. « *Vous savez que la protection de l'environnement c'est un droit communautaire. Et dans le cas d'espèce, Justicia*

Asbl a mené des enquêtes et a découvert un certain nombre de choses qui ont été dénoncées dans son rapport. Et donc, on ne peut pas nous imputer, à nous personnellement, le fait d'avoir réclamé à l'État congolais pour que le Parc national de Kundelungu puisse rentrer dans ses droits, notamment en lui restituant les espaces qui ont été spoliés irrégulièrement. Si c'est pour ça qu'on veut nous arrêter, nous sommes prêts à faire la prison mais, au moins, nous savons que nous réclamons ce qui est communautaire, pour le bien de la population congolaise », a-t-il conclu.

Une action pour la protection de l'environnement

Dans un rapport publié en septembre 2021, en effet, cette organisation avait dénoncé la spoliation des parcs nationaux Upemba et Kundelungu situés dans les provinces du Haut Katanga, Haut Lomami et Lualaba. Dans ce monitoring, elle avait relevé de graves risques de la perte des espèces animales et la violation des droits envi-



Le coordonnateur de Justicia Asbl, MeTimothée Mbuya.

ronnementaux. Selon elle, la ferme Espoir a spolié une partie du parc de Kundelungu, alors qu'un barrage hydroélectrique était en construction à l'intérieur des limites du parc national d'Upemba, par la société Kipay Investment.

Dans ses conclusions, Justicia Asbl avait noté que ces deux grandes spoliations (Ranch Kundelungu et le barrage hydroélectrique de Sombwe) constituaient un grand préjudice pour la République démocratique du Congo, qui ne démontre pas sa capacité à conserver les aires protégées en raison des espèces ani-

males et végétales rares qui s'y trouvent, alors que cette zone était classée comme aire protégée de la catégorie II des parcs nationaux. Pour remettre l'Etat congolais dans ses droits et protéger ainsi la biodiversité contenue dans ces aires protégées, Justicia Asbl a appelé à l'action du chef de l'Etat, de l'Assemblée nationale, du gouvernement, de l'Agence congolaise de lutte contre la corruption, des procureurs généraux des provinces concernées, des responsables de l'Institut congolais pour la conservation de la nature, de la société civile et des partenaires internationaux.

Après la plainte de la ferme Espoir contre Timothée Mbuya, les organisations de la société civile ont réagi, constatant avec étonnement un retard, malgré cette alerte de Justicia Asbl, dans la prise de décision par les autorités compétentes pour que ces deux parcs nationaux entrent dans leurs droits nonobstant la descente sur le terrain de certains acteurs étatiques environnementaux. La société civile a également estimé que c'est cette attitude qui a ouvert une brèche à la société ferme Espoir pour poursuivre avec ses menaces, en saisissant, trois mois plus tard, le tribunal de paix de Lubumbashi-Kamalondo à travers une citation directe contre Me Timothée Mbuya qui a été accusé de diffamation. Elle a ainsi interpellé le vice-Premier ministre en charge de l'Environnement, le ministre en charge de la Justice et celui des Droits humains et Garde des sceaux, le gouverneur de la province du Haut Katanga ainsi que le procureur général de la Cour d'appel de cette province, les juges du tribunal de paix de Lubumbashi-Kamalondo, le corps de protection des parcs nationaux ainsi que les organisations de protection des droits humains.

Lucien Dianzenza

DISPARITION

La dépouille du Général Defao attendue aujourd'hui à Kinshasa

Décédé d'une semaine pour des raisons d'ordre administratif et logistique, le rapatriement du corps de la vedette congolaise décédée à Douala, au Cameroun, le 27 décembre 2021, initialement prévu le 4 janvier, aura lieu ce 11 janvier.

Impatients de rendre leur dernier hommage à l'illustre chanteur et fin danseur décédé à quelques heures de son anniversaire (il aurait soufflé sur sa soixante-troisième bougie le 31 décembre), les Kinois sont enfin fixés sur la date d'arrivée de sa dépouille dans leurs murs. Selon, Radio Okapi, le choix de cette date du 11 janvier est « *le fruit du consensus entre le gouvernement, les artistes musiciens et la famille du disparu* ».

Le corps de Lulendo Matumona, connu sous son surnom de Général Defao, réclamé par les mélomanes parmi lesquels ces nombreux fans d'autrefois mais aussi les jeunes qui l'ont découvert en personne lors de son retour très médiatisé à Kinshasa en 2019, était déjà attendu. Il faut dire qu'après vingt longues années passées à sillonner le monde, particulièrement l'Afrique de l'ouest, il avait réussi à créer un véritable buzz et avait alors fixé l'opinion sur son prétendu long exil politique balayant cette rumeur.

Du côté des artistes musiciens, son patron des débuts, Pépé Felly Manuaku Waku, qui lui avait donné l'occasion de sortir de son patelin, Inkisi, et de se lancer à partir de la capitale, Kinshasa, lui a rendu un hommage émouvant dans lequel il rappelle cette pé-

riode. Dépoussiérant ses vieux souvenirs, le fondateur de Grand Zaïko Wawa, dissident de Zaïko Langa Langa dont il était pourtant l'un des co-fondateurs, avec notamment feu Papa Wemba et Jossart Nyoka Longo, le guitariste a pleuré à sa manière le Général Defao. Dans une vidéo postée deux jours après la date fatidique du 27 décembre, il a souligné qu'à ce moment précis, « *toutes ses pensées* » se portaient aux anciens de son orchestre, ses soldats de la première heure. Il l'a évoqué parlant non sans nostalgie de « *cette grande famille que nous formons* », citant tour à tour « *Shimita, Nzenze, Djo Nickel, Djo L et Ekula Adamo. Mais aussi, Ada Muangisa, Delvis El Salsero, Djelfard, Lidjo Kwemba et Tex Mambote* ». Il a aussitôt précisé : « *la liste est longue, je n'arriverais pas à citer tout le monde. Néanmoins, sachez que je vous porte tous dans mon cœur de même que tous ceux qui nous ont quittés, Franco, le Grand Maître, parrain de Grand Zaïko Wawa* ».

À la suite de cet édifiant prélude, il a raconté les contours de sa rencontre avec le chanteur disparu. Il dit avoir personnellement tiré Defao du gîte familial. « *J'étais allé le prendre auprès de ses parents à Inkisi, près de Kisantu. De là, il avait direc-*



Lulendo Matumona, alias Général Defao, à ses débuts dans Grand Zaïko Wawa. DR tement atterri au domicile de mes parents à Victoire-Gambella. Il a été connu à partir de l'orchestre Grand Zaïko Wawa, pas un autre. C'est moi qui l'ai fait connaître à travers le Grand Zaïko Wawa, c'est de là qu'il a été connu du grand public, que s'est forgée sa notoriété », a martelé Pépé Felly comme pour lever toute équivoque à ce sujet.

Showman, excellent danseur, chanteur, auteur-compositeur Pour la petite histoire, le patron de Grand Zaïko Wawa, tenu pour l'une des trois plus grandes guitares congolaises après Dr Nico et Luambo Makiadi, a croisé le chemin de Defao lors d'une tournée de son orchestre. « *J'étais en tournée pour rôder la nouvelle formule de mon groupe avec le soutien de deux producteurs,*

: « Defao était une personne humble. Il n'était pas conflictuel, travailleur et très familial de sorte qu'il s'était bien intégré dans le groupe. Showman, excellent danseur, chanteur, auteur-compositeur. Le fait d'être un artiste voyageant souvent dans le cadre de son métier, la mort pouvait le surprendre partout et à n'importe quel moment. Du reste, personne ne connaît ni le jour, ni l'heure à laquelle il partira ».

En conclusion, Manuaku a soutenu : « *Général Defao a apporté un plus à la rumba congolaise* ». Et, rappelant le nouveau statut de cette musique qui berce les deux rives du fleuve Congo, il a ajouté : « *En ce moment où la rumba congolaise se positionne comme une des valeurs culturelles mondiales, c'est à nous de la valoriser et la pérenniser en transmettant de de bonnes pratiques et valeurs aux générations futures* ».

Quitte à rendre un hommage particulier au Général Defao, Pépé Felly a affirmé avoir fait exprès de le réaliser dans une atmosphère musicale. Savoir qu'il ne s'est pas contenté de le faire dans son studio d'enregistrement où est aperçu, d'ailleurs, un certain nombre de guitares. Dans ce cadre feutré, il explique l'air grave : « *Je ne peux pas pleurer un collègue, un enfant, un ami, un frère artiste, surtout musicien, sans la musique. C'est la raison de ce fonds musical qui accompagne mon message* ».

Nioni Masela

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Plusieurs réalisations d'envergure en 2021

Nommé par ordonnance n° 21/012 du 12 avril 2021, le gouvernement des warriors a été investi le 26 avril par l'Assemblée nationale. Le ministre d'Etat, ministre de l'Aménagement du territoire, Me Guy Loando Mboyo, a pris officiellement ses fonctions le 27 avril au cours d'une brève cérémonie de remise-reprise avec son prédécesseur.

Dès son avènement à la tête du ministère de l'Aménagement du territoire, Me Guy Loando a su insuffler un nouveau vent à ce secteur qui ne demandait qu'à être redynamisé. Dans la droite ligne de la mise en œuvre du programme du gouvernement à travers ses piliers 8 et 9, il a d'abord tenu à avoir une vision globale focalisée sur les priorités de son secteur avant de mener toute action. C'est ainsi qu'il a organisé, du 6 au 8 mai 2021, un atelier sur l'état des lieux de l'aménagement du territoire en République démocratique du Congo (RDC).

Au terme de cet exercice, une feuille de route 2021-2023, subdivisée en cinq piliers et vingt et un axes, a été élaborée. Conformément aux priorités contenues dans ce document d'une trentaine de pages, Guy Loando Mboyo a réalisé, durant l'année dernière, plusieurs actions en vue de matérialiser la vision du chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, dans le secteur de l'aménagement du territoire.

Matérialisant les priorités de sa feuille de route, il a tout d'abord organisé d'intenses séances de travail pour la revisitation du cadre organique du secrétariat général à l'Aménagement du territoire et des missions des organes de ce ministère, dans la période allant d'octobre à

novembre dans le but de faire adapter ce cadre à l'environnement actuel en vue de favoriser l'atteinte des résultats escomptés dans le secteur.

Animé par le souci de la performance pour l'atteinte des résultats visibles dans son secteur, le ministre Guy Loando a organisé des séances de renforcement des cadres et agents de son ministère à tous les échelons de gouvernance territoriale. Dans le même ordre d'idées, il s'est attaqué à l'amélioration du cadre de travail en dotant son administration des fournitures et meubles de bureau ainsi que des jeeps neuves 4x4.

Poursuite du processus de la réforme de l'aménagement du territoire

Lancé depuis le 15 mai 2017, ce programme a connu un gel de financement à la suite d'une évaluation devant aboutir à de nouvelles clauses dans le partenariat entre la RDC et l'Initiative pour la Forêt d'Afrique centrale (Cafi). Toutefois, Guy Loando a obtenu, sur instruction du Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, les fonds de contrepartie à l'ordre de 1 376 400 dollars américains pour la poursuite du processus de la réforme de l'aménagement du territoire.

Adoptée le 3 juillet 2020 en Conseil des ministres, la poli-



Guy Loando lançant la campagne de sensibilisation de la politique nationale de l'aménagement du territoire

tique nationale de l'aménagement du territoire fait l'objet d'une vaste campagne de vulgarisation lancée depuis le 24 août à Kisangani, dans la province de la Tshopo, par le ministre Guy Loando. Dans la poursuite de cette activité, il s'est rendu tour à tour à Buta (Bas-Uele), Gbadolite (Nord-Ubangi) Boende (Tshuapa), Lubumbashi (Haut-Katanga), Mbandaka (Equateur). Pour la ville de Kinshasa, c'était le 16 octobre qu'il a procédé au lancement de cette campagne. Les experts de son ministère ont été aussi déployés à Kalemie (Tanganyika), Kamina (Haut Lomami), Gemena (Sud-Ubangi). Cette campagne va se poursuivre dans d'autres provinces.

Le 26 octobre dernier, à l'Assemblée nationale, Guy Loando a défendu le projet de loi devant régir son secteur. Lequel projet a été déclaré recevable à l'unanimité et envoyé à la commission Aménagement du territoire, in-

frastructures et nouvelles technologies de l'information et de la communication pour examen approfondi.

Mise en place d'un cadre de concertation

Ce cadre concertation gagnant-gagnant entre le ministère et ses partenaires a permis d'impliquer tous les acteurs, notamment la société civile, les partenaires techniques et financiers et le peuple autochtone pygmée dans la poursuite du processus de la réforme. Ce qui a abouti à la signature de la deuxième lettre d'intention entre Cafi et le gouvernement congolais via le ministère des Finances pour le décaissement de la deuxième tranche de cinq millions de dollars américains échelonnée sur une période de cinq ans.

Déterminé à faire de son ministère un service d'assiette, Guy Loando a mené un plaidoyer auprès du gouvernement qui a abouti à l'adoption de la création

du Fonds national de l'aménagement du territoire, le 15 octobre 2021, et de l'Agence nationale de l'aménagement du territoire, le 22 octobre. Cela dans le but de mobiliser des recettes et accroître la capacité financière de son ministère. Il ne reste que la signature de décret portant création de ces structures placées sous la tutelle du ministère de l'Aménagement du territoire.

Lancement du projet Revite

Le projet «Repensons à nos villes, villages et territoires» (Revite) a été lancé à Kinshasa, le 26 juillet, par le ministre Guy Loando. S'inscrivant dans la droite ligne du Programme d'urgence de développement communautaire de cent quarante-cinq territoires piloté par le premier ministre Sama Lukonde pour matérialiser la vision du chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, ce programme vise à susciter un élan patriotique, une marque identitaire des Congolais résidant à l'étranger ou au pays à construire dans leurs villages, villes et territoires pour booster le développement de la RDC et propulser les investissements de la diaspora.

Les défis à relever étant nombreux dans son secteur, Guy Loando Mboyo s'engage pour cette année à poursuivre ses actions pour impliquer les Congolais dans une utilisation rationnelle et cohérente de l'espace physique, pour un Congo bien aménagé et développé. Et pour ce faire, il a opté pour une gestion axée sur le résultat.

Blandine Lusimana

DISPARITION

Un vibrant hommage rendu à Mgr Tharcisse Tshibangu Tshishiku

Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a assisté, le 11 janvier au Palais du peuple, à la cérémonie officielle de décoration, à titre posthume, par le chancelier des ordres nationaux, de feu Mgr Tshibangu Tshishiku Tharcisse, décédé à Kinshasa, le 29 décembre 2021 des suites d'une longue maladie. L'illustre disparu a été ainsi élevé au titre de Grand cordon dans l'ordre national des Héros nationaux Kabila-Lumumba.

Les cérémonies funéraires de feu Mgr Tharcisse Tshibangu Tshishiku, évêque émérite du diocèse de Mbuji Mayi et président du Conseil d'administration des Universités du Congo, ont débuté le 10 janvier dans la ville-province de Kinshasa. Compte tenu de la dimension de sa personnalité tant religieuse que scientifique, le programme des funérailles a été reparti en trois journées. La première a été consacrée à la cérémonie d'hommages académiques, scientifiques et culturels. Ces hommages étaient organisés au Musée national de Kinshasa. Les mondes universitaire et scientifique n'ont pas tari d'éloges sur le défunt à grand

renfort des témoignages des diverses personnalités scientifiques l'ayant cotoyé dans son cursus académique.

Pour rappel, Mgr Tshibangu Tshishiku est né le 24 avril 1933 à Kipushi, une localité de la province du Haut-Katanga. Il a été ordonné prêtre en 1959 au Grand séminaire de la Miba. Licencié en théologie de l'Université Lovanium en 1961, il était docteur en théologie de l'Université catholique de Louvain en 1962.

Il a été nommé professeur à l'Université Lovanium en 1965 et fait prélat par sa sainteté le pape Paul VI. Vice-recteur de l'Université Lovanium, il est devenu



Exposition de la dépouille de Mgr Tharcisse Tshibangu au Palais du peuple

évêque auxiliaire de Kinshasa en 1970. Ensuite, il sera recteur de l'Université Lovanium de 1967 à 1971 et de l'Université nationale du Zaïre de 1971 à 1981. Il avait

aussi exercé les fonctions de président du Conseil d'administration des universités du Zaïre, avant de travailler pendant longtemps comme évêque de Mbuji Mayi, dans

le Kasai-Oriental. C'est ce 12 janvier que ce prince de l'Eglise catholique sera inhumé dans l'intimité familiale. Il est décédé à l'âge de 88 ans.

Alain Diasso

VIE DES CLUBS

Vidiye Tshimanga démissionne de la tête du DCMP

Le président du comité de direction démissionnaire du Daring club motema pembe (DCMP), Vidiye Tshimanga Tshipanda, va expédier les affaires courantes jusqu'à la fin de la saison.

Vidiye Tshimanga a déposé sa démission, le 31 décembre 2021, au Conseil d'administration du DCMP, après l'altercation survenue au cours d'une réunion du club au point de gifler quelqu'un. Dirigeant sportif mais également conseiller à la présidence de la République, il s'est du reste excusé en ces termes sur ce scandale : « Je réitère ici mon sentiment d'humiliation et de regret profond pour ce spectacle indigne. L'homme est faillible et je ne déroge pas à cette règle, mais je me dois de vous présenter à toutes et à tous, mes plus sincères excuses ».

Par la suite, il a présenté sa démission au Conseil d'administration du club, prise en compte au cours d'une réunion des administrateurs le 7 janvier et prési-

dée par le fondateur et président de cet organe, Jonas Mukamba. Toutefois, Vidye a été prié de gérer les affaires courantes jusqu'à la fin de la saison.

La déclaration du Conseil, lue par le co-fondateur Denis Tabiana, est éloquente quant au soutien à Vidiye Tshimanga : « En date du 30 décembre 2021, le fondateur et président du Conseil d'administration du DCMP/K, papa Jonas Mukamba, a initié une rencontre entre le Conseil d'administration et les dignitaires du DCMP/K dans le but de raffermir leurs liens et de tout mettre en œuvre, pour que les objectifs du club tels que définis dans les statuts et le règlement intérieur, soient atteints. Cette initiative louable tombait bien à propos,



Vidiye Tshimanga.

car, nous nous trouvions à l'aube de l'an 2022. A l'issue de la réunion, un groupe des supporters s'est infiltré dans la salle, que le Conseil d'administration déplore ».

Le communiqué du Conseil d'administration ajoute : « Les renseignements fournis au Conseil d'administration font état d'un groupe de supporters manipulé qui s'est attaqué physiquement au président du Comité de direction du DCMP/K, Vidiye Tshimanga, en vue de ternir son

image de marque ainsi que sa position politique. En raison de ces faits, le Conseil d'administration soutient les enquêtes déjà entamées dans le but d'identifier les instigateurs de cette action et de les déférer devant les cours et tribunaux. Le Conseil d'administration déplore, par ailleurs, la relaxe des présumés auteurs de l'incident, appréhendés par la justice. Le Conseil d'administration en appelle à l'unité et à la ferveur de tous les Imaniens afin que le DC-

MP/K aille de l'avant, car le Daring uni est imbattable ».

Au cours de cette réunion, le secrétaire général du club, José Mandjeku, a aussi déposé sa démission. « Je viens de donner ma démission séance tenante pour propos insensé, mensonge et imputation dommageables à mon endroit », a-t-il indiqué. Mais les administrateurs n'en ont pas pris acte, préférant plutôt persuader José Mandjeku de revenir sur sa décision.

Martin Engimo

« Je viens de donner ma démission séance tenante pour propos insensé, mensonge et imputation dommageables à mon endroit »

LINAFOOT/LIGUE 1

Bazano bat Blessing, Rangers domine Kuya, Don Bosco défait Simba

La 27^e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot) continue son bonhomme de chemin. Le week-end dernier a été marqué par les victoires de Bazano, Rangers et Don Bosco...

Aussitôt arrivé à la tête du staff technique de la Jeunesse sportive Groupe Bazano, Andy Magloire Mfutula a enregistré sa deuxième victoire en quatre matches, le 9 janvier, face à la formation de Blessing FC de Kolwezi, par deux buts à zéro. Les Bénis d'Yves Diba ont semblé sans défense face aux Guerriers version Mfutula. Simba Mupadji a ouvert la marque à la 56^e mn, reprenant une balle arrêtée de Cédric Ngulubi. Et Mardochée Mwango a inscrit le but du break à quelques minutes de la fin de la partie. JS Groupe Bazano totalise vingt et un points en six sorties. Blessing pour sa part est à quatorze points. Le 8 janvier, au stade des

Martyrs à Kinshasa, l'AC Kuya Sports du président Jeannot Binanu s'est incliné face à l'AC Rangers de Lambert Osango par un but à deux. Wanet Kashala a marqué le premier pour les Académiciens à la 16^e mn, trompant le gardien de but Bambela Bongonda. Mais l'homme providentiel de l'AC Kuya, Michael Tshidibi, a égalisé à la 45^e mn, déviant une balle arrêtée.

Le but de la victoire de Rangers a été l'œuvre de Reagan Likango Mbala à la 90^e mn. Entré en jeu en seconde période, il a mis dans le vent Apataki et Mpidi, avant de battre le portier Bambela Bongonda. On note le bon coaching de l'entraîneur Chico Mukeba de Rangers en faisant monter sur l'aire de



Vue du match entre Rangers et Kuya au stade des Martyrs de Kinshasa

jeu Likango Mbala. Rangers se retrouve dans le top 5 avec un total de vingt et un points au terme de quinze matches. Kuya Sport est bloqué à douze points. Le même 8 jour à Lubumbashi, le CS Don Bos-

co a dominé AS Simba de Likasi par deux buts à zéro. Les joueurs du coach Eric Tshibusu ont trouvé la faille par John Bakata, monté en seconde période, auteur d'un doublé. Les Salésiens

de Lubumbashi comptent seize points après dix matches joués, alors que les Kamikazes de Likasi ne disposent que de neuf points à l'issue de douze matches.

M.E.

DIPLOMATIE

La France salue les négociations russo-américaines sur les garanties de sécurité

Paris salue les négociations russo-américaines sur les garanties de sécurité qui se sont déroulées lundi à Genève, a annoncé Anne-Claire Legendre, porte-parole du ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères, à la Radio France internationale.

«C'est une bonne chose qu'il y ait des discussions entre les Américains et les Russes sur les tensions ukrainiennes», a précisé Anne-Claire Legendre. Et d'ajouter que Paris était satisfait de sa coopération avec Washington à ce sujet. Elle a également souligné la disposition de la France à maintenir le dialogue bilatéral avec la Russie. «Le président de la République avait, dès 2019, souhaité réengager un dialogue avec la Russie, ce que nous avons fait. Pour nous, il est important de pouvoir soutenir une possibilité de ce dialogue avec la Russie, mais

de le faire évidemment sur la base des paramètres qui répondent à nos intérêts collectifs de sécurité en Europe», a-t-elle indiqué. Et à cet égard, il faut évidemment que les Européens soient partie prenante de toute discussion qui porterait sur la sécurité stratégique. Les négociations russo-américaines devraient se dérouler le 10 janvier à Genève, alors que la prochaine réunion du Conseil Otan-Russie aura lieu le 12 janvier à Bruxelles et Vienne accueillera le 13 janvier une séance du Conseil permanent de l'OSCE. Ces discussions devraient tout d'abord porter

sur les initiatives russes en matière de sécurité dans la région euro-atlantique. Le ministère russe des Affaires étrangères a publié, le 17 décembre 2021, des projets d'accords sur les garanties de sécurité que Moscou proposait à Washington et à l'Otan.

Ces deux accords - avec les États-Unis et l'Alliance atlantique - prévoient notamment le renoncement de l'Otan à son élargissement à l'est (surtout à l'Ukraine) et la limitation du déploiement d'armes offensives puissantes, y compris nucléaires.

Tass

RALLYE-MARATHON 2022

Van den Heuvel accuse l'équipe Kamaz Master de fraude

Les camions de l'équipe Kamaz Master, participant au rallye-marathon de Dakar, disposent d'un équipement qui montre aux pilotes des informations sur l'itinéraire à l'avance, a déclaré au site Omroep Brabant le pilote néerlandais Maurik Van den Heuvel

Lundi, les équipages Kamaz Master ont pris les quatre premières places de la huitième étape du rallye-marathon. Le premier était l'équipage de Dmitri Sotnikov.

«Les Russes trompent tout le monde. Ils ont un équipement dans leur voiture qui leur donne

des informations préliminaires sur l'itinéraire. Ils connaissent les points de contrôle avant le départ. C'est impossible de les battre. C'est injuste», a déclaré M. Van den Heuvel.

Le Néerlandais, lui-même, a eu un accident avec son camion et a abandonné le rallye-marathon lors de la septième étape. Ce n'est pas la première fois que le pilote accuse l'équipe russe de fraude. La prochaine étape, longue de 287 km, aura lieu le 11 janvier. Le Rallye Dakar se terminera le 14 janvier.

PACTE MIGRATOIRE

L'ONU exhorte la France à négocier une réforme durable de l'asile en Europe

Le Haut Commissariat aux réfugiés des Nations unies (HCR) a exhorté lundi la France, qui prend la présidence tournante de l'Union européenne, ainsi que la République tchèque qui lui succèdera, à négocier une réforme durable de l'asile pour mettre fin aux violations des droits aux frontières de l'Europe.

La réforme de l'asile et des migrations, engagée par la Commission européenne en septembre 2020, mais qui bute sur de profondes divisions entre les 27 États membres de l'UE, sera l'un des principaux dossiers de la présidence française, qui a débuté le 1er janvier.

Dans un document qui rassemble ses recommandations, le HCR appelle à «négocier une réforme durable de l'asile sur la base du Pacte» migratoire présenté par Bruxelles, ainsi qu'à accentuer le «soutien aux pays» pauvres ou en développement, où vivent 85% des réfugiés. «Il faut garantir l'accès au territoire et remédier aux violations des droits de l'homme aux frontières, où les renvois violents se sont poursuivis en 2021, des pratiques, qui mettent en danger la vie des personnes

et portent atteinte aux droits humains, notamment au droit de demander l'asile», a souligné auprès de l'AFP Céline Schmitt, porte-parole en France du HCR.

L'agence réclame des enquêtes sur ces pratiques.

Le Pacte migratoire «offre l'opportunité de passer d'une approche ad hoc à une approche commune globale, bien gérée et prévisible», en renforçant la «solidarité intra-européenne», poursuit le HCR.

Sur ce dernier point, le Haut commissariat veut relancer une opération européenne de recherche et de sauvetage en mer, notamment en Méditerranée où seuls des bateaux d'ONG tentent de secourir les candidats à l'exil, a expliqué Céline Schmitt. «Au moment où le nombre de personnes déplacées de force dans le

monde atteint un niveau record, où (...) le nombre d'arrivées dans l'UE reste gérable, il est essentiel (...) de se réengager dans la solidarité envers les réfugiés, entre les États-membres eux-mêmes et avec les pays qui accueillent la majorité des réfugiés dans le monde», a déclaré Gonzalo Vargas Llosa, représentant du HCR pour les affaires européennes. En présentant sa feuille de route pour la présidence de l'UE, début décembre, le chef de l'État français, Emmanuel Macron, avait, lui, plaidé pour une Europe qui «sache protéger ses frontières» face aux crises migratoires et esquissé une série de réformes, dont celle de l'espace Schengen. Il avait également mis en garde contre une Europe où le droit d'asile serait «dévoqué».

D'après AFP

L'Algérie, un partenaire essentiel pour la France

Le chef de la diplomatie française, Jean-Yves Le Drian, en visite de travail à Alger, a été reçu en audience par le président algérien, Abdelmadjid Tebboune. Il considère l'Algérie comme un partenaire essentiel pour la France sur le plan bilatéral et régional.

«L'Algérie est un partenaire essentiel pour la France sur le plan bilatéral, mais également sur le plan régional», a déclaré Jean-Yves Le Drian, au terme de l'entretien avec le président Abdelmadjid Tebboune. La visite du chef de la diplomatie française à Alger a un double objectif, à la fois renouer une relation de confiance, «marquée par le respect de la souveraineté de chacun, et regarder vers l'avenir pour travailler à la relance et l'approfondissement de notre partenariat, qui est indispensable», a déclaré Jean-Yves Le Drian. Il a rappelé les liens profonds entre Alger et Paris, «animés par la densité des relations humaines entre Algériens et Français, et ancrés dans une histoire complexe». Il a aussi exprimé le souhait de travailler à «lever les blocages et les malentendus» qui peuvent exister entre les deux pays.

Les deux hautes personnalités sont convenues de reprendre un nombre de coopérations, qui sera traduit par la reprise d'un dialogue opérationnel sur les questions humanitaire et migratoire, la lutte contre le terrorisme. «Au-delà des blessures du passé, que nous devons regarder en face, au-delà des malentendus, qu'il nous revient de dépasser, je souhaite que nos deux pays reprennent ensemble la voie d'une relation apaisée et puissent regarder vers l'avenir», a souligné Jean-Yves Le Drian. Et d'ajouter : «L'Algérie est un partenaire essentiel pour la France sur le plan bilatéral, mais également sur le plan régional. Nous entendons continuer à coordonner nos initiatives diplomatiques pour favoriser le processus de transition politique en Libye, à la suite de la conférence de Paris à laquelle le ministre Lamamra avait représenté le président Tebboune».

Le chef de la diplomatie française a salué l'engagement de l'Algérie dans la mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation, «un élément essentiel du processus de paix au Mali».

La France et l'Algérie font face à des défis majeurs dans un environnement régional et international incertain. Les deux pays devraient être en mesure de proposer des réponses opérationnelles aux défis que représentent le terrorisme dans la région sahélienne, mais aussi l'immigration clandestine, ainsi qu'aux enjeux du développement économique, a affirmé Jean-Yves Le Drian.

La diplomatie algérienne, désormais clé de voûte de la nouvelle Algérie, a connu, en 2021, une intense activité suite à son redéploiement sur les plans africain et arabe pour contribuer à la résolution des crises, notamment en Libye et au Mali. Elle a toujours joué un rôle important de médiation pour la résolution des crises, conflits internationaux et régionaux. Alger a accueilli, en août dernier, la réunion ministérielle des pays du voisinage libyen. Au Mali, elle joue le rôle de chef de file de la médiation internationale, appelant à l'accélération de la mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation, issu du processus d'Alger, en vue de la stabilisation durable du pays.

Noël Ndong



AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE | LE COURRIER DE KINSHASA | LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAC NEWSLETTER

L'information du congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

PARTENARIAT

Paris plaide pour une refondation entre l'Afrique et l'UE

Dans l'optique du sommet Union européenne (UE) - Union africaine (UA) à Bruxelles, les 17 et 18 février, dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'UE, une conférence internationale hybride sur la refonte du partenariat commercial entre l'Europe et l'Afrique a eu lieu à Paris. Le ministre français délégué chargé du Commerce extérieur et de l'Attractivité, Franck Riester, a affirmé que son pays place la refondation du partenariat entre l'Afrique et l'Europe au cœur de ses priorités à la tête de sa présidence de l'UE.

Sous l'autorité du ministre délégué chargé du Commerce extérieur et de l'Attractivité, Franck Riester, une conférence internationale sous format hybride mêlant une présentielle à Paris et une visioconférence a été organisée, le 10 janvier, par la direction générale du Trésor pour le compte du Quai d'Orsay. Le thème a porté sur la refondation du partenariat entre l'UE et le continent africain en matière de commerce et d'investissement. « *Nous voulons renforcer l'intégration des chaînes de valeurs entre l'Europe et l'Afrique et répondre à l'impératif de transition écologique de nos différentes économies* », a déclaré Franck Riester.

Les échanges ont été axés sur l'état de lieux et les enjeux du partenariat économique UE-Afrique ; les perspectives de la mise en œuvre de l'accord post-Cotonou conclu avec l'Organisation des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique; les futures relations entre l'UE et l'Afrique en matière de commerce et d'investissement, en

vue de mieux arrimer commercialement et financièrement l'Afrique au marché européen. Les intervenants se sont penchés sur l'espace méditerranéen où ils ont relevé des liens existant avec l'UE dans certains secteurs, tels que l'automobile et l'aéronautique, et ont constaté une diminution de la part de l'UE dans les échanges entre 1999 et 2019. Concernant les relations commerciales avec l'Afrique subsaharienne, ils ont défini comme objectif, une meilleure intégration des exigences de développement durable dans les relations, notamment les ambitions de l'accord de Paris et du Pacte vert européen. Ils ont cité des initiatives sur le cacao durables prises déjà en charge par l'UE, en partenariat avec la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Cameroun. « Il faut étendre aux pays d'Afrique subsaharienne des investissements » industriels européens (aéronautique ou automobile), dont bénéficient nombreux pays d'Afrique du Nord, indique encore le Quai d'Orsay.

Autre axe d'intervention, l'importance d'associer les pays africains à la réorganisation des chaînes de valeur causées par la pandémie covid-19, des projets de production de vaccins (Afrique du Sud, Sénégal et Rwanda).

Il a également été question de l'approfondissement des Accords de partenariat économique, visant à libéraliser les marchés tout en excluant parfois certains produits de la concurrence. A titre de rappel, a été évoqué le SPG (système des préférences généralisées), un mécanisme qui entend introduire la possibilité d'annuler ces préférences commerciales en cas d'atteinte grave à l'environnement. Puis, les participants ont examiné le soutien de l'UE à la nouvelle Zone de libre-échange continentale africaine (Zlécaf), entrée en vigueur le 1er janvier 2021 qui compte s'étendre sur une zone qui regroupe cinquante-cinq pays et compte 1,3 milliard de personnes. Entre 2014 et 2020, l'UE et ses Etats membres y ont consacré 74 millions d'euros.

Cependant, beaucoup reste à faire pour un fonctionnement optimal de cette zone où le texte fondateur n'a été ratifié que par trente-quatre pays à ce jour. « *Il nous faut accompagner l'Afrique dans la mise en œuvre de la Zlécaf* », indique-t-on au Quai d'Orsay.

Le Maroc plaide pour un nouveau partenariat « win-win »

Un nouveau partenariat gagnant-gagnant entre l'UE et le continent africain, c'est ce qu'a réclamé le Maroc, au moment où la France prend pour six mois la présidence tournante du Conseil de l'UE. Pour le ministre marocain de l'Industrie et du Commerce, Ryad Mezzour, « il est nécessaire de définir ensemble un pacte commercial et industriel commun ayant pour base les atouts de l'Europe en tant que puissance industrielle renouvelée et innovante et l'Afrique qui offre des relais de compétitivité décarbonnée en termes de production, d'innovation et de services ». Mais, « *pour réussir à décarboner, renforcer le*

tissu industriel, améliorer la compétitivité des entreprises africaines et créer des emplois de part et d'autre de la Méditerranée, nous devons construire un nouveau partenariat gagnant-gagnant », a-t-il estimé, ajoutant que « la coopération Nord-Sud-Sud se doit d'être plus ambitieuse ».

Pour conclure, le chef de la diplomatie française, Jean-Yves Le Drian, a plaidé, dans son intervention, pour un « renouveau » des partenariats entre les deux continents, appelant à un « New Deal euro-africain ». Sous la présidence française de l'UE, Bruxelles va accueillir un sommet UE-UA les 17 et 18 février, qui réunira les dirigeants des vingt-sept ainsi que ceux des cinquante-cinq membres de l'UA, dont le travail s'articulerait autour de trois priorités : « *un triptyque prospérité-sécurité-mobilité* », a déclaré Jean-Yves Le Drian. L'objectif est de renforcer les relations commerciales et financières entre les deux continents.

Noël Ndong

CORONAVIRUS

Le point sur la pandémie dans le monde

Nouvelles mesures, nouveaux bilans et faits marquants : un point sur les dernières évolutions de la pandémie de Covid-19 dans le monde.

Réouverture des écoles en Ouganda. Quelque 15 millions de jeunes Ougandais ont repris lundi le chemin de l'école, avec la réouverture des établissements scolaires fermés depuis presque deux ans en raison de l'épidémie de coronavirus.

L'Ouganda a enregistré un total de 153.762 cas de Covid-19 pour 3.339 décès, selon les chiffres officiels arrêtés au 7 janvier.

Le pape défend les vaccins. Le pape François a appelé lundi la communauté internationale à « poursuivre l'effort » de la vaccination, estimant que la pandémie impose une « cure de réalité » face à la propagation d'« informations infondées ».

L'Italie renforce les restrictions pour les non-vaccinés. En Italie, les personnes non vaccinées contre le Covid-19 ne peuvent plus manger au restaurant ni prendre l'avion pour voyager à l'intérieur du pays, selon les nouvelles règles entrées en vigueur lundi. Jusqu'au 31 mars, il sera nécessaire d'être muni d'un pass vaccinal prouvant que l'on a été vacciné ou que l'on s'est rétabli récemment, un test négatif ne suffisant plus, pour

pouvoir utiliser restaurants, hôtels et salles de sport, ainsi que les bus, trains, avions et navires. Les masques FFP2 sont désormais obligatoires dans les théâtres, cinémas, stades de sport et tous les transports publics.

L'Inde lance la vaccination de rappel. L'Inde a lancé lundi la vaccination de rappel contre le Covid-19 à destination des seniors et des soignants, au moment où l'épidémie connaît une fulgurante recrudescence imputée au variant Omicron.

Novartis : résultats positifs pour un traitement anti-Covid. Le géant pharmaceutique suisse Novartis a annoncé lundi avoir enregistré des résultats positifs lors d'essais cliniques de phase II sur un traitement antiviral contre le Covid-19 développé avec le laboratoire suisse Molecular Partners. Cette étude de phase II appelée Empathy, menée auprès de 407 patients adultes en ambulatoire, visait à évaluer le dosage de ce traitement. Les essais de phase III seront menés auprès de 1.700 patients supplémentaires.

Près de 5,5 millions de morts. La pandémie a fait plus de 5.486.519 morts dans le monde depuis fin décembre 2019. Les États-Unis sont le pays le plus endeuillé avec 837.664 morts, suivis par le Brésil (619.981), l'Inde (483.936) et la Russie (316.904). L'Organisation mon-

diale de la santé estime toutefois, en prenant en compte la surmortalité directement et indirectement liée au Covid-19, que le bilan de la pandémie pourrait être deux à trois fois plus élevé que celui officiellement recensé.

Le nombre de cas en Afrique dépasse les 10 millions

L'Afrique a enregistré au total plus de 10 millions de cas de coronavirus, selon les chiffres du Centre de contrôle et de prévention des maladies du continent (Africa CDC), qui dépend de l'Union africaine (UA).

Les données publiées par les Centres africains de contrôle des maladies ont montré qu'à la date de samedi, 10 028 508 cas avaient été signalés par les 55 Etats membres de l'Union africaine, depuis le début de la pandémie.

Au total, 231.157 décès ont été enregistrés, a indiqué le CDC.

Les infections ont grimpé en flèche depuis que le variant Omicron a été découvert en Afrique du Sud fin novembre, poussant un certain nombre de pays du continent à imposer de nouvelles restrictions.

Cependant, la vaccination en Afrique, qui compte près de 1,2 milliard de personnes, a été faible, en raison d'un accès limité aux vaccins et d'une certaine réticence envers les vaccins.

Julia Ndeko avec AFP

Des infections continuent de flamber dans le monde, pas les décès

La pandémie de covid-19 a poursuivi cette semaine sa flambée dans le monde mais les décès sont restés en baisse.

Alors que le variant Omicron, très contagieux, est désormais présent dans la plupart des pays, les contaminations ont flambé cette semaine dans toutes les régions du monde : en Océanie (+259%), dans la zone Amérique latine/Caraïbes (+143%), au Moyen-Orient (+110%), en Asie (+109%), dans la zone Etats-Unis/Canada (+69%), en Europe (+51%) et en Afrique (+3%). Avec un nouveau record de 1,94 million de contaminations enregistrées chaque jour dans le monde, l'indicateur bondit de nouveau cette semaine : +64% par rapport à la semaine précédente et des dizaines de pays dans le monde ont vu leurs cas multipliés par deux ou plus, dont de grands pays comme l'Inde, le Pakistan, le Brésil, le Mexique, le Japon, les Philippines ou l'Italie.

Les principales décrues sont observées en Eswatini (ex-Swaziland), en Namibie, aux Comores, en Russie et en Corée du Sud.

L'Eswatini et la Namibie, en Afrique australe, figuraient début décembre parmi les premiers pays frappés par la vague de contaminations au variant omicron. Les Etats-Unis restent, de loin, le pays ayant enregistré le plus grand nombre de nouvelles contaminations (595 200 cas quotidiens, +70%), devant la France (206 100, +70%) et le Royaume-Uni (181 000, +30%).

En proportion de la population, le pays ayant recensé le plus de nouveaux cas cette semaine est Chypre (3 468 pour 100 000 habitants), devant l'Irlande (2 840), la Grèce (2 415), le Montenegro (2 371) et le Danemark (2 362). Au plan mondial, malgré la flambée de cas, le nombre de décès quotidiens reste en baisse (-3%), à 6 172 morts par jour. Les Etats-Unis recensent le plus grand nombre de décès quotidiens, 1 357 par jour cette semaine, devant la Russie (838) et la Pologne (414).

J.Nd. avec AFP

MINES

Le Congo exportateur de l'or et du diamant

Les exportations minières représentent 155 millions de dollars, soit environ 91 milliards FCFA, et 0,06% du total des revenus du secteur extractif. Pour la première fois dans son rapport sur la transparence des industries extractives, la République du Congo a précisé le volume de la production artisanale de l'or et du diamant.

Devant la presse pour présenter les conclusions du rapport 2019 de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE), le 10 janvier à Brazzaville, le secrétaire permanent du comité national, Florent Michel Okoko, a fait état de l'artisanat minier et la nécessité d'en assurer la traçabilité, pour une meilleure transparence du secteur.

Il faut ajouter à cela que le Congo dispose d'un potentiel diamantifère encore sous-évalué qui se trouve essentiellement dans les zones de socle du Kouilou, du Chaillu ou de Kellé Mbomo (département de la Cuvette-Ouest), où le diamant est produit conjointement à l'or. Selon les études officielles, d'autres zones dans la Likouala, la Cuvette-Ouest, le Niari et la Lékoumou sont aussi réputées pour leur potentiel diamantifère. Ces zones couvrent une surface estimée à plus de 26000 km², d'un ordre de grandeur

d'environ 8 millions de carats. En prenant en compte l'artisanat minier dans le périmètre du récent rapport ITIE, à en croire Florent Michel Okoko, le gouvernement congolais veut doper la production de ces minerais et l'exportation des ressources minières, tout en garantissant la transparence des revenus. Pour mémoire, le pays a adhéré au processus Kimberley en 2003 et a été suspendu un an après. Il a été réintégré au processus en 2007 avec depuis une reprise significative des exportations de diamants. Des gisements d'or sont exploités de façon artisanale dans le bassin côtier du Kouilou, les localités de Kellé, Mbomo et Elogo (Sangha). La production du métal noble est estimée à dix tonnes, de même valeur que des carats connus ailleurs en Afrique centrale et aux « ceintures de roches vertes du panafricain ». Des traces d'or sont aussi signalées à Zanaga (Lé-

koumou) et à Mayoko (Niari). En matière d'industrie minière, le Congo est donc toujours en phase de développement avec une seule société en phase de production effective, à savoir la Société de recherche et d'exploitation minière, installée à M'Fouati, dans le département de la Bouenza. La plupart des sociétés minières ont achevé leurs phases de recherches géologiques, ainsi que leurs études de faisabilité identifiant les infrastructures qui devront être construites pour réaliser l'exploitation.

« Le secteur pourrait être amené à tenir une place de tout premier ordre, si toutefois les prix des matières premières (fer, cuivre, potasse et phosphate) remontent à un niveau satisfaisant et que des solutions de financement des infrastructures de transport et d'énergie soient mises en place », conclut le rapport.

Fiacre Kombo

ADMINISTRATION FISCALE

Le plan stratégique 2022-2025 des impôts en préparation

Les cadres et agents des impôts des départements de Brazzaville et du Pool sont à pied d'œuvre pour la rédaction d'un plan d'action stratégique de la direction générale des impôts et des domaines de 2022 à 2025.



Le présidium des travaux/Adiac

C'est l'objet de l'atelier de vulgarisation des recommandations de l'outil d'évaluation de l'administration fiscale organisé par le Projet des réformes intégrées du secteur public (Prisp), du 11 au 14 janvier à Brazzaville. « L'administration fiscale n'a jamais été évaluée. Là, nous sommes en train de discuter avec nos collaborateurs afin que chacun apporte sa contribution dans le document de travail qui servira de référence dans l'exécution de nos actions », a indiqué le directeur général des Impôts, Ludovic Itoua.

« Tout comme les précédentes assises, l'atelier de Brazzaville se fixe également comme objectif de recueillir les contributions des cadres et agents de l'administration fiscale », a-t-il souligné.

Représentant le Prisp, Clovin Bozire Ontsouon-Assen a affirmé que le manuel en cours d'élaboration permettra aux cadres des Impôts de renforcer la capacité de mobilisation des recettes fiscales. Il a, par la même occasion, rassuré la disponibilité du projet de continuer à accompagner la modernisation des impôts.

Lopelle Mboussa Gassia

SANGHA

Une passerelle pour faciliter la traversée sur le ruisseau « Mboma » à Ouesso

Le député de la deuxième circonscription électorale de Ouesso, Léonidas Carrel Mottom Mamoni, a inauguré le 10 janvier la passerelle de «Ndjombo le soir», sur le ruisseau Mboma, dans le quartier 27, Ngongo. Le but est de faciliter la circulation des personnes et des biens dans cette partie de la ville.

Deuxième ouvrage de franchissement construit en matériaux durables par le député de Ouesso 2, après celui sur le ruisseau Mbindjo en 2019, au quartier Bira-Kem, la passerelle de «Ndjombo le soir» permettra la traversée des habitants des quartiers environnants, mais surtout des maraîchers pour se rendre dans leurs plantations sans trop de tracasseries.

Selon des témoignages, la traversée sur le pont en bois qui y existait avait été un véritable casse-tête pour les usagers, surtout en période pluvieuse. Chef de bloc, Menda Sotto a, au nom des bénéficiaires, salué l'élan de solidarité et d'altruisme du député. « C'est une joie, une fête pour nous aujourd'hui parce que depuis que nous votons nos responsables politiques, personne n'a jamais fait une chose pareille. Je suis le premier habitant du quartier, c'était



impraticable, nous traversons ce ruisseau sur des bois entassés et non sur un pont construit en matériaux du-

rables comme aujourd'hui. Les femmes se jetaient dans l'eau pendant les inondations. Quand nous voyons

Léonidas Carrel Mottom coupant le ruban symbolique/Adiac un ouvrage comme celui-ci, la population par ma voix se félicite de cette réalisation du député. Sans Mottom, ce

quartier ne serait pas accessible», a-t-il déclaré.

Présent à la cérémonie de mise en service de la passerelle, l'administrateur-maire de l'arrondissement 2, Mbindjo, Nicaise Bondzola, s'est félicité, lui aussi, du geste de l'élu qui permettra de désenclaver une partie de son entité administrative. « C'est pour une énième fois que le député Mottom continue, je sais qu'il va toujours continuer à faire des réalisations. Nous sommes très contents et ravis du fait que cette passerelle a été construite parce qu'il y a une grande popularité qui est de l'autre côté du ruisseau, mais il n'y avait pas la possibilité de passer à pied ou avec une brouette. Mais, aujourd'hui, le député a soulagé les habitants de l'arrondissement 2 et une partie de Ouesso », s'est réjoui le premier citoyen de Mbindjo.

Parfait Wilfried Douniama

EXAMENS D'ETAT

Les chefs d'établissement initiés aux inscriptions en ligne

Les gestionnaires des établissements scolaires publics et privés ont été éduqués, le 10 janvier, sur le processus d'inscription en ligne lors d'un échange avec la Direction des systèmes d'information et de la communication au Complexe scolaire Revolution-Gampo Olilou.



L'objectif a été d'écouter les pédagogues sur les difficultés auxquelles ils sont confrontés à l'utilisation de l'application www.congoedusolft.cg pour le processus d'inscription en ligne des candidats aux différents examens d'Etat.

Le directeur des Systèmes d'information et de la communication, Arsène Harold Boukita, a expliqué aux responsables des établissements scolaires publics et privés, aux inspecteurs et coordonnateurs des directions départementales que l'application existe depuis trois ans. Elle permet aux établissements de remplir leur matrice d'inscription en ligne, maîtriser leurs effectifs ainsi qu'empêcher la transhumance.

Le système, a-t-il poursuivi, connaît des améliorations afin d'atteindre la stabilité. Les discussions régulières entre la direction des systèmes et les responsables des écoles permettent d'éduquer les enseignants sur les différents outils de communication numérique compatibles à l'application : l'outil informatique, le téléphone mobile.

En effet, les dates de dépôt des dossiers manuels ou physiques des candidats des établissements vers les directions départementales et la Direction des examens et concours sont fixées du 1er décembre 2021 au 31 janvier 2022. En ce qui concerne les inscriptions en ligne, a ajouté le directeur de système, elle est fixée du

10 janvier au 28 février prochain. « A partir du mois de mars, la direction procédera au contrôle dans l'optique de produire les listes définitives des candidats », a-t-il déclaré.

Arsène Harold Boukita a, par ailleurs, promis la formation des responsables de ces écoles publiques et privées sur la nouvelle application afin de leur permettre de transférer les données des candidats depuis leur établissement vers la direction des examens. Cette formation sera facilitée par une équipe de neuf personnes dont trois formateurs auront la charge des enseignants des lycées et six pour ceux des collèges à raison de deux par collège.

Lydie Gisèle Oko

DÉPARTEMENT DE LA LIKOUALA

Des leaders communautaires en campagne contre la filariose

Le programme de lutte contre la filariose lymphatique a amorcé une campagne de sensibilisation des leaders communautaires à l'impact négatif, aux méthodes de défense contre cette endémie, ainsi qu'à l'usage de l'albendazole (Zentel).

Les enquêtes épidémiologiques révèlent que : le département de la Likouala est l'un des foyers de cette endémie. Dans cette partie du nord Congo, la maladie a été localisée dans cinq sous-préfectures, sur les sept que compte la Likouala, notamment Impfondo, Liranga, Epena, Bouanela et Dongou.

Ainsi, les délégués des communautés urbaines, de la Force publique et des confessions religieuses du département de la Likouala ont été informés des effets négatifs de cette endémie, comptée parmi les maladies tropicales négligées.

« Le département de la Likouala est compté parmi les cinq du pays qui est touché par la filariose lymphatique », a indiqué Maurice Ombessa, délégué national du programme de lutte contre la filariose lymphatique.

Ces leaders communautaires doivent aider les distributeurs communautaires à conscientiser la population pour la prise de l'albendazole (Zentel), un médicament donné gratuitement à la population à la même période pour combattre cette maladie, a-t-il suggéré, ajoutant que ce médicament n'est pas nocif, mais plutôt efficace et facile à prendre. Les femmes enceintes, allaitantes et les sujets ayant des maladies graves sont exemptés de cette cure.

La filariose lymphatique se manifeste par des œdèmes aux membres inférieurs, des lésions cutanées et l'éléphantiasis, peut également enfler le sein d'une femme et les organes génitaux de l'homme (hydrocèle). Elle se transmet par la piqûre des moustiques notamment : les aèdes, culex et anophèles. L'assainissement du milieu de vie demeure l'un des moyens efficaces pour prévenir cette maladie.

Signalons qu'au Congo des personnes infectées et exposées à la filariose lymphatique se trouvent dans la Likouala, la Sangha, la Cuvette-Ouest, le Pool et le Niari.

Fortuné Ibara

INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES

L'apport de tous vivement sollicité

Dans le cadre de la poursuite, le 11 janvier à Mougali, de la série d'échange et de sensibilisation des habitants sur la lutte contre la délinquance juvénile, le Haut-commissaire à la Justice restauratrice, à la Prévention et au Traitement de la délinquance juvénile, Adolphe Mbou-Maba, a demandé à tous les acteurs de la vie sociale de s'impliquer résolument afin d'éradiquer ce phénomène.

Adolphe Mbou-Maba a demandé aux parents, organisations étatiques et non gouvernementales de mettre la main à la pâte afin de trouver des solutions définitives à la lutte contre la délinquance juvénile qui gangrène les grandes villes du Congo. « Nous avons l'impression que les enfants ont confessé leur mal. Plusieurs propositions ont été faites et nous avons pris note. Nous devons ainsi recenser vos besoins, particulièrement ce que vous vous souhaitez faire pour faciliter votre réinsertion », a-t-il expliqué. Avant que les « bébés noirs », notamment les récidivistes des actes d'agressions, les représentants d'association de lutte contre la délinquance, les confessions religieuses, les chefs de quartier et de bloc ne fassent leurs propositions, le maire de Mougali, Ber-



Quelques participants à la rencontre/Adiac

nard Batantou, a promis que la lutte ne va pas s'arrêter. Lors de ce moment d'échange qui succède à celui de Makélé-kélé, les habitants de Mougali ont, en effet, marqué leur engagement aux côtés des pouvoirs publics pour mettre fin aux multiples agressions que les jeunes commettent régulièrement. Toutes les propositions sont allées dans le sens de la prise en charge des jeunes, de la création d'entreprises, de la rééducation, du soutien aux associations et entités qui forment puis orientent les jeunes. L'objectif de cette série de rencontres consiste à engager des échanges avec les jeunes sur leurs préoccupations existentielles et surtout sur leurs attentes par rapport à l'action menée à leur endroit par le gouvernement.

Rude Ngoma

PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL

Le comité de l'île Mbamou bientôt doté d'un siège

Les travaux de la construction du siège social du comité du Parti congolais du travail (PCT), section de l'île Mbamou, ont été lancés le 9 janvier à Lissanga, chef-lieu du district, par Alain Rodriguez Yilali, qui l'offre au parti à titre de don.

Créé par la loi n°13-2011 du 17 mai 2011 et rattachée à la ville de Brazzaville, l'île Mbamou manque quasiment de tout, en terme d'infrastructures de base. Même le PCT qui constitue le parti politique majoritaire sur cette île n'a pas de siège digne, à la dimension de sa popularité. Ainsi, pour l'amour qu'il porte à son parti, Alain Rodriguez Yilali a résolu d'offrir au Conseil du comité de district un local approprié.

Les travaux seront exécutés à Lissanga sur un terrain préalablement acquis par le parti. Sur le site, seront construits deux bâtiments plain-pied, dont l'un comprendra une salle de réunion moderne et doté de toutes les commodités. Le second bâtiment, lui aussi modeste, abritera les locaux administratifs ainsi qu'une maison d'habitation de type F1.

En initiant ce projet, l'ambition d'Alain Rodriguez

Yilali est de doter le comité PCT de l'île Mbamou d'un local approprié, modeste et respectable, à la dimension de sa contribution dans le développement du parti. Son objectif est de permettre aux responsables du Conseil du comité PCT de l'île Mbamou de travailler dans des conditions adéquates pour espérer un meilleur rendement.

« Ce geste répond aux instructions données par le secrétaire général de notre parti, Pierre Moussa, qui exhorte toujours les cadres disposant des moyens à poser des actes au profit du parti. C'est dans ce cadre que je tiens à doter le Conseil du comité PCT de l'île Mbamou d'un siège moderne. J'ai profité de l'occasion pour déposer mon dossier de candidature à la direction du Comité, dans la perspective des élections législatives qui profilent à l'horizon », a souligné



Alain Rodriguez Yilali.

Tables bancs et documents pédagogiques offerts aux écoles de Lissanga

Après avoir lancé les travaux de construction du siège du parti, le donateur a offert mille tables bancs aux écoles de Lissanga. Elles seront réparties entre l'école primaire qui compte

Alain Rodriguez Yilali posant la première pierre pour la construction du siège local du PCT/Adiac

trois cents élèves et le Collège d'enseignement public de la localité, qui compte lui cent trente élèves et neuf enseignants. Pour garantir leur meilleur fonctionnement, Alain Rodriguez Yilali a offert un lot de livres et des documents administratifs à ces établissements scolaires.

Notons que l'île Mbamou compte environ quinze

mille habitants, repartis sur les neuf îlots qui la composent. Créée il y a plus d'une décennie, cette île est confrontée aux difficultés de toute nature. La localité manque de marché, de centre sanitaire public, d'eau potable et de l'électricité. Elle est même menacée par des érosion fluviaux.

Firmin Oyé

VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

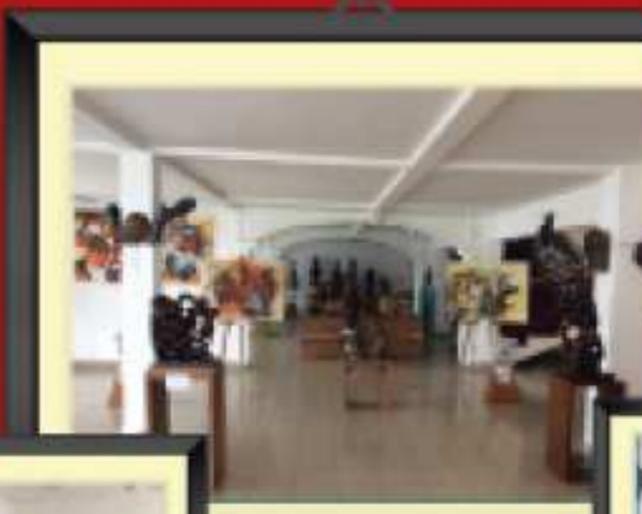
de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES
PEINTURES

CÉRAMIQUES
MUSIQUE









L'art dans sa Généralité, de la Tradition à la Modernité

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso immeuble les manguiers (Molia) dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

FINANCES PUBLIQUES

Un atelier de formation sur la méthode Pefa 2022

Les cadres des structures des régies financières prennent part, du 11 au 12 janvier à Brazzaville, à un atelier de formation d'appropriation de la méthode d'évaluation du programme d'examen des dépenses publiques et responsabilité financière (Public expenditure and financial accountability – Pefa), visant à mesurer la performance du système de gestion des finances publiques conformément aux normes internationales.

Organisé conjointement par la Banque mondiale (BM) et le gouvernement congolais, appuyé par le Projet des réformes du secteur public (Prisp), l'atelier permettra aux participants de s'imprégner de la méthode d'évaluation Pefa en vue d'acquérir des notions en la matière pour une meilleure évaluation des forces et faiblesses de la gestion des finances publiques.

En effet, le Pefa est un cadre d'évaluation de la performance générale du système de gestion et son alignement sur les bonnes pratiques internationales. Il vise, entre autres, l'amélioration de l'efficacité de l'aide et la limitation des risques financiers et contribue ainsi au dialogue sur la nécessité des réformes du système de gestion des finances publiques et leur priorité à mettre en œuvre.

Ouvrant les travaux, le ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public, Rigobert Roger Andely, a signifié que le Pefa offre un appui, un suivi et une analyse permettant une évaluation de la performance de la gestion des finances publiques. Il est un outil essentiel sur lequel les principaux partenaires au



Des participants à l'atelier sur la méthode Pefa 2022/Adiac

développement, ainsi que les organisations de la société civile, fondent leur pensée sur la qualité de la gestion des finances publiques du pays.

« ... une bonne gestion des finances publiques garantit une application stricte des politiques publiques pour l'atteinte des objectifs prévus, notamment le maintien de la discipline budgétaire, l'allocation stratégique des ressources et l'efficaci-

té des services fournis. La condition sine qua non de mesure de la performance dans la gestion des finances publiques est l'existence de bons outils de collecte et d'analyse des résultats », a-t-il indiqué.

Soulignant l'importance du Pefa, la représentante de la BM au Congo, Korotoumou Ouattara, a fait savoir qu'il fournit une vue d'ensemble à 360 degrés de la gestion des

finances publiques, avec des évaluations fondées sur des évidences. Des évaluations objectives et une méthodologie de notation ainsi qu'un processus de contrôle qualité fournissant une base techniquement solide pour piloter les réformes de la gestion des finances publiques et comprendre où le Congo se situe par rapport aux normes internationales. « L'exercice du Pefa du Congo a été conçu

dans un format agile, donc simplifié et accéléré dans le but de fournir un diagnostic actualisé sur la performance des systèmes de gestion des finances publiques. Le dernier exercice Pefa a été publié, il y a sept ans, en juin 2014. Il est donc temps de mesurer les progrès réalisés ainsi que de déceler les faiblesses actuelles dans un cadre reconnu et objectif de référence et de bonnes pratiques en matière de gestion des finances publiques », a déclaré la représentante de la BM au Congo.

Korotoumou Ouattara a ajouté: « Il est important d'utiliser cette évaluation Pefa non pas pour une approche standardisée de la réforme, mais dans le contexte du pays. Une évaluation réussie des dépenses publiques et de la responsabilité financière nécessite l'engagement de toutes les principales parties prenantes impliquées dans la gestion des finances publiques du pays ». Notons qu'au terme de cet atelier les résultats attendus contribueront à affiner les stratégies définies dans le pilotage des réformes.

Gloria Imelda Lossele

AFFAIRE GUY BRICE PARFAIT KOLELAS

Dénouement en attente

Après le préalable dans l'affaire du disparu Guy Brice Parfait Kolelas à l'Institut médico-légal, faisant suite à une assignation du 23 décembre dernier de la veuve Nathalie Kolelas demandant à faire comparaître, le 7 janvier, les enfants et la famille de son époux, l'audience en référé s'est finalement tenue le 10 janvier à 10 h 30, au tribunal de Bobigny, dont le délibéré sera donné le 14 janvier.

Au demeurant, le parquet de Bobigny avait rendu compte de l'enquête qu'il avait automatiquement ouverte à la suite du décès constaté, à 1 h 40, alors que l'avion qui transportait Guy Brice Parfait Kolelas depuis Brazzaville avait atterri à 1 h 35 à l'aéroport de Paris-Le Bourget le lundi 22 mars. L'autopsie réalisée le lendemain 23 mars avait conclu « à une insuffisance cardio-respiratoire due à une pneumopathie diffuse sévère bilatérale compatible avec la constatation médicale congolaise de la covid-19, la contamination au

virus Sars-Cov-2 étant confirmée par la virologie moléculaire », mentionnait le communiqué rendu public et, par ailleurs, abondamment partagé sur les réseaux sociaux à l'époque.

Désormais, dans cette affaire, rappelons qu'il y a deux volets : le premier concerne ceux qui se battent pour l'éclat de la vérité. Parmi eux, une des sœurs du disparu dont la plainte du 8 juillet 2021 avait été classée sans suite par le parquet de Bobigny et décision de justice transmise à la famille le 24 juillet. La saga judiciaire amorcée, elle

s'est déportée depuis à l'Institut médico-légal de Paris où la veuve semblait avoir obtenu les obsèques de son époux pour le 6 décembre de l'année dernière. Cette procédure avait été contestée par la partie adverse s'opposant aux obsèques en l'état.

S'en était suivi le rendez-vous du 7 janvier. Prise de court, la partie adverse a obtenu un bref renvoi. Son avocat, Laurent Caruso, estime que cette procédure est en opposition avec la volonté des enfants et de la famille. Il trouve que cette précipitation met des entraves à

l'obtention de réponses à une série de questionnements dont le principal serait : « qu'est-il arrivé au juste à Guy Brice Parfait Kolelas ? ». Le tribunal rendra son verdict le jeudi 14 janvier.

En marge de l'audience, une altercation a opposé les partisans de la veuve, menés par Rostel Bakoua, et ceux de la famille, menés par Faye Monama. De part et d'autre, des plaintes ont été déposées et cela suppose une vraisemblable ouverture d'informations supplémentaires.

Marie Alfred Ngoma

CAN 2022 / GROUPE C

Le Maroc et le Gabon tracent leur route, le Ghana déjà dans le doute

Lions de l'Atlas et Panthères du Gabon ont débuté la compétition en battant respectivement le Ghana et les Comores.

Etrillés par l'Algérie en match de préparation, les Black Stars du Ghana ne se sont pas rassurés lors de ce match d'entrée face au Maroc.

Les hommes de Milan Rajevac, alignés en 4-2-3-1 avec les « stars » Partey, Sulemana et les frères Ayew, n'ont rien montré offensivement. Pas vraiment plus convainquants, les Lions de l'Atlas ont su s'adjuger le gain du match grâce à l'opportunisme de Boufal après un cafouillage dans la surface adverse (83e).

Pas d'avantage de certitudes, donc, mais une dynamique de victoire enclenchée pour l'équipe de Vahid Halilhodzic.

Dans la tourmente depuis la révélation d'actes pédo-

Gabon collectionnent les ennuis : habituels problèmes des primes puis contami-

Lemina et Pierre-Emerick Aubameyang. Sans ses deux stars, le Ga-

Lancé par Louis Ameka, l'ancien Bordelais Aaron Boupenza expédiait un bijou de frappe du gauche sous la barre, dans un angle fermé (16°).

En seconde période, Denis Bouanga trouvait la barre d'un missile (71°). Moussa, d'une frappe au rebond vicieux, poussait Amonome à la parade (73e). A la 76e, David Sambissa, qui avait porté le maillot du Congo en match amical face au Niger en juin 2021 avant de choisir le Gabon, est entré en jeu.

Absent en 2019, le Gabon renoue donc avec la scène internationale par un succès précieux. Il faudra désormais confirmer face à un Ghana moribond, tandis que les Comoriens chercheront leur succès historique face au Maroc.

Camille Delourme



Aaron Boupenza a sorti le Gabon d'un mauvais pas face aux Comores (KENZO TRIBOUILLARD/AFP)

philies dans le football gabonais, les Panthères du

nation au Covid-19 de plusieurs joueurs, dont Mario

bon a pourtant battu les néophytes comoriens.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.










Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gusso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h - 19h)
Samedi (9h - 18h)



AVIS RELATIF À LA PROPRIÉTÉ DE L'IMMEUBLE «LE BATACLAN»

Mme Ebianeboum Tatiana Estelle porte à la connaissance de tous que l'immeuble «Le Bataclan» sis n°64 et 66, rue Mbokos, à Mougali-Brazzaville, dont elle est propriétaire pour l'avoir acquis suivant acte notarié dressé le 2 juillet 2015, n'est pas à vendre et que toute tentative de vente et d'achat de l'immeuble donnera lieu à des poursuites pénales.

Pour servir ce que de droit./-

Ebianeboum Tatiana Estelle

IN MEMORIAM

13 janvier 2009 - 13 janvier 2022, cela fait 13 ans qu'il a plu à Dieu d'arracher à notre affection, notre père Doudou Servais Mouala.

En cette date commémorative, nous implorons la divine miséricorde pour que son âme repose en paix et qu'à jamais brille sur lui l'étoile d'une vie éternelle.

Il reste toujours présent dans nos cœurs.

A tous ceux qui l'ont connu, nous demandons d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Les enfants Mouala



CAN 2022 / GROUPE B

Le Sénégal s'en remet à Mané pour battre chichement le Zimbabwe

Longtemps mis en difficultés par le jeu direct du Zimbabwe, le Sénégal a pris les 3 points dans les ultimes secondes grâce à un penalty de Sadio Mané

Privé de plusieurs joueurs, positifs au Covid-19, dont les gardiens Mendy et Gomis, et aussi Kalidou Koulibaly et Diedhiou, le Sénégal d'Aliou Cissé a longtemps tremblé face au Zimbabwe.

Après une première occasion franche de Sadio Mané à la 25e, le premier tir cadré du match, les Brave Warriors se sont réveillés et ont gêné les Lions dans la construction de son jeu. Sous le soleil de Bafoussam, Gana Gueye, servi par Mané, manque l'occasion la plus franche de cette première période peu prolifique en actions

chaudes.

Avec son jeu sobre et direct, le Zimbabwe va

pousser un Sénégal approximatif dans ses retranchements. Et il aura

fallu attendre la 90e+4 pour que les vice-champions d'Afrique trouvent enfin la faille.

Alors que Pape Gueye tente un tir puissant et cadré à l'entrée de la surface, Kelvin Madzongwe se jette et contre le cuir de la main. L'arbitre siffle un penalty que convertit Sadio Mané avec sang-froid. Rappelons que le Red de Liverpool avait manqué deux tentatives en 2019 (contre le Kenya et l'Ouganda). Cette courte victoire suffira au bonheur immédiat des Lions et de leurs suiveurs. Mais il faudra élever le niveau pour battre, vendredi 14, le Syli national de Guinée.

Camille Delourme



Le Sénégal de Dieng, le portier des Queens Park Rangers et le 3^e gardien du Sénégal, peut exulter après le penalty de Sadio Mané (Pius Utomi EKPEI/AFP)

Le Syli bat le Malawi grâce à son gardien Keita Aly

Comme le Sénégal dans l'après-midi, la Guinée a fourni le service minimum face au Malawi. Le match entre les Lions et le Syli, vendredi, s'annonce déjà passionnant.

Sans faire d'étincelles face aux Flammes, le Syli national de Guinée a finalement réussi son entrée

dans cette CAN 2022.

Après deux mauvaises relances de la défense guinéennes, Mhone puis Chester manquaient d'ouvrir le score pour le Ma-

lawi aux 9e et 17e.

Ibrahima Sory Conté réveillait les hommes de Kaba Diawara d'une tête puissante sur le poteau (23e)

A la 36e, José Kanté travaillait la défense des Flammes et centrait en retrait pour le Toulousain Issiaga Sylla (1-0).

A la 39e, Keita, le portier guinéen, sortait un coup franc lointain mais cadré de Mzava d'une claquette, puis réalisait encore un exploit aérien sur une frappe enroulée de Banda qui prenait le chemin de la lucarne (43e).

Juste avant la pause, Agui-ba Camara manquait de réalisme face à Kakhobwe, le dernier rempart malawite (45e+1).

Au retour des vestiaires, c'est encore Keita, le gardien d'Östersund, qui sortait dans les pieds de Chester (50e) puis Muyaba (58e).

Meilleur guinéen du match, Aly Keita effectuait un ultime arrêt devant Madinga à la 67e, permettant au Sily de conserver le gain du match.

C.D.



Si le gardien Aly Keita a maintenu la Guinée à flot, José Kanté a fait la différence offensivement en offrant le but à Sylla (Pius Utomi EKPEI/AFP)



Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56 info@adiac.tv 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

GOUVERNANCE FORESTIÈRE

La RPDH lance un appel à mobilisation citoyenne

La Rencontre pour la paix et les droits de l'homme (RPDH) a organisé, le 8 janvier à son siège situé dans l'arrondissement 1, Lumumba, un atelier de validation de la note de position sur les illégalités forestières, environnementales et violations des droits des communautés.

Réalisée dans le cadre du projet «Intégrité dans les initiatives climatiques comme Redd+» qu'elle mène par le concours financier de l'Agence française de développement et l'appui technique de Transparency international, l'activité a regroupé une vingtaine de participants représentant l'administration publique, la société civile et les professionnels des médias.

La note de position de la RPDH a fait l'objet d'une analyse approfondie par les participants. Elle vise notamment la mobilisation citoyenne en faveur du renforcement de l'intégrité dans le domaine de la gouvernance des ressources naturelles et forestières en particulier.

La RDPDH vise à favoriser, à travers cette activité, l'implication de toutes les parties prenantes à l'amélioration de la gouvernance forestière en vue de la réussite du processus Redd+ au Congo. L'objectif étant de permettre aux victimes et témoins des cas de corruption et de violation des droits de l'homme de déposer leurs plaintes et d'accéder à des mécanismes de juridiction.

Après la présentation de la note de position et sa contextualisation par les membres de la RPDH, respectivement Franck Loufoua Bessy chargé des programmes; Séverin Fabrice Kimpoutou, chercheur; et Jeiss Miyalou, assistante juridique du Cajac, une analyse sur les illégalités forestières, environnementales et violations des droits des communautés a eu lieu à travers des échanges riches en information. Au terme de l'analyse de cette note sur les cas de corruption recensés et traités par le Cajac, dans les départements de Pointe-Noire, du Kouilou, de la Bouenza et la Lékoumou, les participants ont formulé des recommandations qui sont, entre autres, l'initiation des campagnes de sensibilisation aux droits humains et les actions à mener pour la création d'un organe juridique sur la gouvernance forestière.

Charlem Léa Itoua

**OFFRE D'EMPLOI
AMBASSADE DES ETATS-UNIS
À BRAZZAVILLE**

POSTES VACANTS:

-Public Health Specialist (DHAPP) (ouvert jusqu' au 18 Janvier 2022)

- Travel Clerk (ouvert jusqu' au 18 Janvier 2022)

EXIGENCES DU POSTE & COMMENT

POSTULER: Merci de bien vouloir visiter le site web: <https://erajobs.state.gov/dosera/cog/vacancysearch/searchVacancies.hms> (Copiez ce lien et collez-le dans votre navigateur Google Chrome ou Microsoft Edge).

NB:

-La mission américaine à Brazzaville apprécie une main-d'œuvre d'origines, de cultures et de points de vue différents. Nous nous efforçons de créer un environnement accueillant pour tous et nous invitons les candidats de divers horizons à postuler.

-Seules les candidatures soumises par voie électronique seront traitées.

SANTÉ

Campagne de dépistage gratuit des maladies

Une campagne de sensibilisation et un dépistage gratuit de l'hypertension artérielle, du diabète, du paludisme et du VIH a été organisée, du 8 au 10 janvier à Siafoumou, dans le cinquième arrondissement de Pointe-Noire, Mongo-Mpoukou.

Dégageant l'intérêt de la santé communautaire, le Dr Mabongo Dassise a expliqué que la prévention est à la base de la

médecine. Etre au milieu de la population, dans les quartiers, permet selon lui d'éviter que plusieurs malades se retrouvent

dans les hôpitaux généraux. «Ce qui me motive, à travers ce dépistage, c'est que je ne veux pas voir un seul Congolais mourir par manque de moyens de payer les frais de consultation chez un médecin. En plus de Pointe-Noire, nous voulons nous déployer à travers l'ensemble du territoire national pour soigner la population congolaise», a-t-il signifié.

Appréciant cette initiative, Madeleine Makosso a émis le vœu de voir ce genre de dépistage gratuit se multiplier à Pointe-Noire et dans d'autres départements du Congo. «Nous souhaitons que ce genre d'opérations soit effectué partout dans le pays pour soulager la population congolaise en matière de santé », a-t-elle déclaré.

Séverin Ibara



Le Dr Mabongo Dassise Brej prélevant la tension à une patiente /Adiac

DISTINCTION

Aubierge-Victoire Kimpamboudi Matondo nouvelle ambassadrice culturelle

La directrice départementale de la Santé et de la Population a été nommée ambassadrice culturelle de la commune de Pointe-Noire par l'Organisation non gouvernementale Mb production que dirige Médard Mbongo.

Dorénavant, Aubierge-Victoire Kimpamboudi Matondo doit se fixer pour objectif de faire la promotion de la culture congolaise afin qu'elle contribue de bien des manières à la santé de la population.

Médard Mbongo a rappelé que participer à la culture peut avoir des effets bénéfiques sur les personnes à plusieurs titres, dont certains peuvent être profondément personnels. « Source de plaisir et d'émerveillement, la culture peut offrir des expériences touchantes du point de vue émotionnel ou intellectuel, qu'elles soient plaisantes ou déroutantes, qui invitent à la fête ou à la contemplation », a-t-il dit.

Élément vital d'une société dynamique, la culture s'exprime dans la manière de raconter les histoires, de fêter, de se rappeler le passé, de se divertir et d'imaginer l'avenir.

Outre sa valeur intrinsèque, la culture apporte de précieux avantages sur le plan social et économique. Avec l'amélioration de l'éducation et de la santé, une tolérance accrue et des occasions de se réunir, la culture améliore la qualité de vie de la population et augmente la sensation de bien-être, tant des personnes que des



Le Dr Aubierge-Victoire Kimpamboudi Matondo et Médard Mbongo /Adiac

communautés.

C'est ce qu'a compris le Dr Aubierge-Victoire Kimpamboudi Matondo qui, dans un élan de solidarité, contribue au rayonnement de la culture tout en apportant assistance à de nombreuses associations culturelles de la ville océane. Pendant la tenue de la dernière édition du festival international de musique et des arts édition 2021, elle avait apporté une aide logistique quant à l'orga-

nisation de cet événement.

Notons que la culture offre également le moyen d'exprimer sa créativité, de se forger une identité propre et de renforcer ou de préserver le sentiment d'appartenance à la communauté. Elle contribue de bien des manières à la santé de la population. C'est par là que commence la mission du Dr Aubierge-Victoire Kimpamboudi Matondo.

Hugues Prosper Mabonzo

MUSIQUE

Brazzaville s'engage à promouvoir la rumba congolaise

Le maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, a accordé, le 11 janvier, une réception en l'honneur du comité scientifique de la rumba, au cours de laquelle il a traduit la détermination de son entité administrative à promouvoir cette richesse inscrite désormais au patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

« L'inscription d'un élément sur la liste représentative de l'Unesco est à la fois un honneur mais aussi et surtout une responsabilité en ce qui concerne la conservation et la valorisation de celui-ci », a déclaré le maire Dieudonné Bantsimba.

« Pour sa part, la ville de Brazzaville s'engage à jouer pleinement sa partition aux côtés du gouvernement de la République pour la conservation et la valorisation de la rumba congolaise », a-t-il ajouté.

C'est le 14 décembre 2021 que l'Unesco a validé l'inscription de la rumba congolaise sur la prestigieuse liste du patrimoine culturel immaté-



La séance de travail entre le maire et le Comité scientifique

riel de l'humanité. La rumba est promue à la fois par la République du Congo et la République démocratique du Congo (RDC).

Du côté de Brazzaville, le dos-

sier a été préparé et ficelé par le Comité scientifique de la rumba présidé par le Pr Joachim Emmanuel Ngoma Théthet qui estime que beaucoup reste à faire après cette ins-

cription au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco.

« Le plus dur est ce qui vient après l'inscription, notamment mettre en musique les activités prévues dans notre

document de stratégie de promotion et de sauvegarde de la rumba congolaise ; document conjoint avec nos collègues de la RDC », a-t-il indiqué, ajoutant qu'il appartient désormais aux autorités congolaises et aux praticiens de respecter les engagements conventionnels.

La commune de Brazzaville entend, dans le cadre de son engagement au sein du réseau des villes créatives de l'Unesco, ériger des espaces de diffusion de la musique. C'est dans cette optique qu'il sera construit le cercle culturel de Poto-Poto ainsi que les plateformes de diffusion artistique de Mfilou et Talangai.

Guillaume Ondze

ROYAUME TÉKÉ

Josué Rodrigue Nguonimba appuie la mobilité du roi

Le ministre de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat, Josué Rodrigue Nguonimba, s'est rendu, le 10 janvier à Mbé, dans le département du Pool, pour offrir au roi batéké Michel Ganari dit « Nsalou 2 », un véhicule 4x4 double cabine ainsi que des vivres et non vivres.



Le ministre Josué Rodrigue Nguonimba posant avec le roi Michel Ganari/DR

Composé essentiellement de trente sacs de riz, trente cartons de poissons salés, quinze bidons d'huile végétale, dix sacs de sel et bien d'autres vivres, le don offert au roi est interprété comme une forme de considération à son égard. A l'occasion, un accueil chaleureux marqué de danses folkloriques, des chants religieux et autres a été réservé au ministre de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat.

« À travers ce geste, nous sommes tout simplement venus réaffirmer notre disponibilité à pouvoir être le relais du roi et du gouvernement afin que son mandat se passe dans de très bonnes conditions », a indiqué Josué Rodrigue Nguonimba.

Outre ce don, il a également offert des fournitures scolaires aux responsables d'une école moderne de la place. Un geste qui n'a pas laissé les bénéficiaires indifférents, saluant cet acte accompli par le ministre en charge de la Construction et de l'Urbanisme.

Gloria Imelda Lossele

VATICAN

Le pape fustige la « colonisation idéologique » et la « cancel culture »

Le pape François a fustigé lundi la « colonisation idéologique » en cours selon lui dans certaines institutions publiques, y voyant l'expression de la « cancel culture ».

« Au nom de la protection de la diversité, on finit par effacer le sens de toute identité », a déclaré le souverain pontife dans son discours prononcé à l'occasion des vœux au corps diplomatique. « On assiste à l'élaboration d'une pensée unique contrainte à nier l'histoire, ou pire encore, à la réécrire sur la base de catégories contemporaines, alors que toute situation historique doit être interprétée selon l'herméneutique de l'époque », a-t-il regretté.

« Je crois qu'il s'agit d'une forme de colonisation idéologique qui

ne laisse pas de place à la liberté d'expression et qui, aujourd'hui, prend de plus en plus la forme de la « cancel culture » (culture de l'effacement) qui envahit de nombreux domaines et institutions publiques », a encore déploré le pape, évoquant « des agendas de plus en plus dictés par un mode de pensée qui nie les fondements naturels de l'humanité et les racines culturelles qui constituent l'identité de nombreux peuples ».

Selon le chef de l'Eglise catholique, cela tend à « faire taire les positions qui

défendent une idée respectueuse et équilibrée des différentes sensibilités ».

En décembre, le pape argentin s'était déjà ému d'un document interne de la commission européenne recommandant d'éviter l'usage du mot « Noël », y voyant un « anachronisme » issu d'un « laïcisme édulcoré ».

Les propos du pape semblent également faire référence aux polémiques nées en Europe et aux Etats-Unis au sujet des déboulonnages de statues de figures historiques en raison de leur passé colonial.

AFP

APPELS À PROJETS

Dix jeunes talents renforcent leurs compétences aux films documentaires

Les ateliers Varan, Doc monde et l'Association des réalisateurs documentaristes Camerounais organisent du 28 mars au 14 mai 2022, à Yaoundé au Cameroun, un atelier d'initiation à la réalisation de films documentaires dont l'objectif est de renforcer les compétences de dix jeunes talents.

Le ou la candidat(e) doit être majeur(e) et âgé(e) de 35 ans maximum, être ressortissant(e) d'un pays suivant : Cameroun, République centrafricaine, République du Congo, République démocratique du Congo, Gabon. La participation est gratuite, non rémunérée et non indemnisée. Le but de cet atelier de formation est d'aider les participant(e)s à développer un regard personnel sur le sujet qu'ils auront choisi et à l'exprimer par les moyens du cinéma.

L'atelier se déroule en trois phases à savoir : Initiation aux fondamentaux du cinéma documentaire, élaboration des projets de film, initiation technique.

Chaque participante réalisera pendant l'atelier un court-métrage documentaire d'une durée de 20 à 30 minutes, il ou elle sera encadrée par des cinéastes et monteurs professionnels français et africains. Les candidats choisissent le sujet de leur film, avec

l'aide et les conseils des formateurs.

Tous les films doivent s'inscrire dans la thématique générale en valorisant un des objectifs de développement durable (cliquez sur la liste des ODD). Pour des raisons pratiques, les films doivent être tournés à Yaoundé ou dans sa proche périphérie.

Le tournage des films sera accompagné de la projection quotidienne et de la discussion des rushes par les formateurs et les autres participant(e)s. Chaque participant fait l'image de son propre film. En parallèle, il ou elle assure la prise de son sur les tournages des autres participants.

Le montage des films se fera en collaboration avec des monteurs en formation accompagnés de monteurs professionnels, suivi de la projection publique des films. Les films réalisés au sein de l'atelier seront ensuite largement diffusés en Afrique centrale et en Afrique de l'ouest.

Signalons que cet atelier est une expérience intensive, qui exige une mobilisation totale et à plein temps pendant toute la durée de la formation. Les week-ends servent également à poursuivre le travail d'écriture et les tournages en cours. La présence des participant(e)s tous les jours de la semaine est rigoureusement obligatoire.

Le dossier de candidature doit être rédigé en français, et composé d'une autobio-

graphie écrite de forme libre (1 à 2 pages maximum) ou d'une autobiographie filmée de 3 minutes maximum (lien web obligatoire) d'un texte proposant un projet de film en lien avec les Objectifs de développement durable (1 à 2 pages maximum), d'un curriculum vitae détaillant votre cursus scolaire et académique, votre expérience professionnelle et vos coordonnées complètes, d'une copie de votre carte nationale d'Identité. Le dossier doit être envoyé à ces deux adresses mail avec en objet la mention « Candidature Impala » : impala@ateliersvaran.com et ardcasbl@gmail.com. La date limite de candidature est fixée au 16 janvier 2022. La sélection des candidats se fait en deux temps : d'abord une pré-sélection sur dossier, puis un oral par visio-conférence. Seuls les candidats pré-admis sur dossier seront présentés à l'oral.

Les ateliers Varan et Doc monde se sont associés avec plusieurs partenaires africains issus de 11 pays d'Afrique centrale et d'Afrique de l'ouest pour accompagner le développement du cinéma documentaire en Afrique francophone en renforçant la diffusion d'œuvres de création et d'impact, en favorisant la professionnalisation des acteurs et l'accès de nouveaux films au marché international.

Rosalie Bindika